



SECTIONS DES COTES-D'ARMOR

**Contre la rémunération au mérite,
Contre l'individualisation des carrières,
Réagissons collectivement :
Boycottons les entretiens d'évaluation!**

Peu à peu, l'administration réduit les droits et garanties des personnels : projet de mise en place de la rémunération au mérite (prime de fonction et de résultats : PFR), instauration de la mobilité contrainte et de la précarité (projet de loi sur la mobilité) des agents ainsi que le « licenciement » des fonctionnaires (rapport SILICANI).

Le gouvernement entend aller encore plus loin en imposant la suppression pure et simple de la notation pour ne laisser place qu'à une évaluation individuelle totalement arbitraire :

le décret du 17 septembre 2007 supprime purement et simplement la note chiffrée pour lui substituer un entretien professionnel qui déterminera l'évolution de la rémunération, des régimes indemnitaires et la carrière de l'agent. Plusieurs administrations sont d'ores et déjà « expérimentales », et sa généralisation est prévue pour 2012.

Une seule volonté : isoler les agents pour les contraindre à courber l'échine, les mettre en concurrence pour en tirer le plus grand rendement au moindre coût.

**Dans ce contexte, l'entretien d'évaluation deviendrait
le pivot de la gestion des agents !**

Il conditionnerait :

- ♦ **Le montant de la prime de fonction et de résultats (jusqu'à 40% de la rémunération) ;**
- ♦ **Les possibilités de mutation ;**
- ♦ **Le maintien sur le poste (titularisation remise en cause tous les 3 ans) ;**
- ♦ **La mise en place d'une procédure pour « insuffisance professionnelle » pouvant aller jusqu'au licenciement.**

Plus aucune référence nationale, des recours réduits au bon vouloir des évaluateurs et des directions, la rémunération et les promotions à la tête du client, voilà ce qui nous attend si nous les laissons faire.

Mais d'ores et déjà, et face à un système de notation profondément inégalitaire et injuste, face à la dictature des indicateurs, face à l'empilement des réformes et aux suppressions d'emploi qui broient les repères professionnels, face aux dérives autoritaires, le boycott de l'entretien d'évaluation est un acte de protestation collectif et individuel indispensable.

Le boycott de l'entretien est d'autant plus indispensable cette année pour affirmer notre rejet du décret de 2007 qui vise à instaurer une logique d'entreprise privée dans la fonction Publique sous le règne de l'arbitraire.

Boycotter l'entretien, c'est

- ♦ Réaffirmer notre exigence de maintien des garanties collectives dans le cadre statutaire ;
- ♦ Refuser la rémunération au mérite (prime de fonction et de résultats) ;
- ♦ Refuser la précarisation dans la Fonction Publique (loi sur la mobilité et rapport Silicani).

En luttant contre la volonté de division des agents dans les services, en réagissant collectivement, les agents des finances publiques défendront l'avenir des missions de service public et leurs garanties collectives.

La première chose à savoir de la procédure d'évaluation, c'est que l'entretien n'est pas obligatoire. La seconde, c'est que les dés sont pipés : les propositions de bonification (+0,02 et +0,06) sont fixées avant même la tenue des entretiens.

Il n'y a donc rien à attendre de ce système : il est vicié et pernicieux. Il est de plus un facteur de stress important.

Cette année plus que jamais, une seule réponse à la volonté de l'administration : boycott majoritaire de l'entretien d'évaluation.

L'ENTRETIEN D'EVALUATION N'EST PAS OBLIGATOIRE

L'ENTRETIEN N'EST PAS UN PREALABLE A LA NOTATION

**CETTE ANNEE PLUS QUE JAMAIS, NOUS VOUS
APPELONS A DECIDER COLLECTIVEMENT DU BOYCOTT
DE L'ENTRETIEN D'EVALUATION !**

